



SNUipp Meurthe et Moselle - SNUipp Meuse - SNUipp Moselle - SNUipp Vosges



SNUipp NANCY/METZ

Metz, le 25 juin 2012

A

Monsieur le Recteur
De l'Académie de Nancy-Metz

**SNUipp
NANCY/METZ**

3 rue Gambetta
BP 20468
57 008 Metz cedex 01
Téléphone : 03 87 63 68 28
06 80 63 36 30
E-mail : snu57@snuipp.fr
E-mail : e.rouet@orange.fr

Objet : Renouvellement des contrats Emploi de Vie Scolaire.

Monsieur le Recteur,

Le ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer le renouvellement des contrats des EVS.

Or, dans l'académie, les salariés en CUI vont être traités différemment d'un département à l'autre. Certains verront leur contrat renouvelé, d'autres se verront remerciés malgré leur éligibilité à ce renouvellement.

Pour le SNUipp-FSU, cette situation s'apparente à un traitement discriminatoire qu'aucune règle ne peut expliquer. Il semble que le manque d'engagement de l'employeur dans une formation professionnalisante soit à l'origine des choix restrictifs alors que notre institution devrait être à la pointe en ce domaine.

Nous vous demandons, Monsieur le Recteur, de répondre à la demande du SNUipp-FSU et de pratiquer tous les renouvellements des personnels EVS dans toute l'académie.

Nous souhaitons que s'ouvrent rapidement des discussions sur la création de nouveaux métiers nécessaires au fonctionnement de l'École qui doivent être portés par des emplois statutaires, pérennes et qualifiés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre profonde considération et l'assurance de notre attachement au service public d'Éducation Nationale.

Pour le SNUipp Nancy-Metz
Elisabeth ROUET
Secrétaire académique

